

En rivière

Faucardement et Faucardeuse

Nous avons vu qu'il existait des plantes utiles aux poissons, d'autres à proscrire. Toutefois, l'excès de plantes ou d'herbes doit être combattu.

Une rivière envahie par les herbes voit son cours ralentir et, petit à petit, se transforme en marais.

L'eau s'échauffe, la vase s'accumule et le poisson de bonne race disparaît pour, finalement, faire place aux grenouilles, aux insectes, aux moustiques et à tous nuisibles en général.

Un seul remède possible : le faucardement.

Chaque année, il y a deux périodes propices pour cette opération. La première se place aussitôt terminé le frai des poissons blancs et l'incubation de leurs œufs, généralement collés aux herbes. Le climat et les circonstances atmosphériques décident de la date.

La seconde période se place en août et vise les rejets d'été des plantes qui n'ont pas manqué de repousser dans l'interval.

Il convient de faucarder en premier les bords, qu'il s'agisse d'un étang ou d'une rivière, de façon à ne laisser qu'une calotte au centre, s'il s'agit d'un étang, ou une ligne médiane d'herbes, non susceptible de freiner le courant, s'il s'agit d'une rivière.

Les roseaux sont donc les premiers abattus et l'on évite, avec des rives propres, le fouillis de végétation impénétrable au poisson qui ne peut plus faire sa besogne d'insectivore et où le nuisible ne trouve plus de gîte.

En raison de la guerre, l'entretien des rivières a beaucoup laissé à désirer, main-d'œuvre et machines étant rares ou sans carburant. A nouveau, l'on constate des offres de matériel spécial.

Les instruments simples se composent de :

1° La faux ordinaire, dite faucard, pourvue d'un long manche qu'on manœuvre à la main, de la rive ou d'un bateau.

2° La chaîne faucardeuse, composée de lames de faux en chapelet, articulée par des boulons et prolongée dans chaque bout par de la chaîne ordinaire.

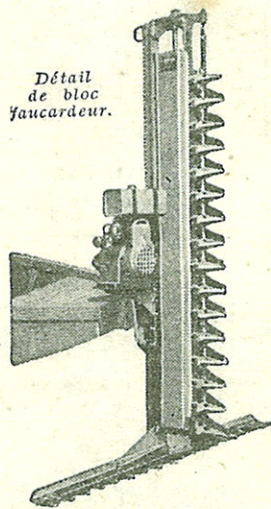
A deux hommes, un sur chaque rive, et par un mouvement de va-et-vient, on arrive à scier, assez grossièrement, les herbes.

Emploi très restreint à certaines rivières étroites, canaux et pièces d'eau de château.

Dans le matériel à grand rendement, généralement pourvu d'un moteur, nous voyons la réapparition de bons engins, dont le prix ne nous semble pas pouvoir être amorti autrement que par des entreprises faisant la location ou le faucardement à façon.

C'est le cas du bloc faucard « Attila ».

Il s'agit d'un ensemble compact qui se pose sur n'importe quel bateau stable, à la façon d'un moteur hors bord.



Un bateau de faucardement en action.

L'engin, qui pèse 145 kg, se fixe à l'avant. Il est mû par un moteur à essence de 2,5 CV. Ce moteur actionne deux coupeuses, une verticale, une horizontale. Les deux peuvent travailler jusqu'à 1 m. 50 sous l'eau, à l'aide d'une crémaillère. La largeur de coupe est de 1 m. 90 et la surface faucardée peut atteindre 7.000 m² par heure.

Inutile de dire que le bateau qui porte ce poids en proue doit être lesté à l'arrière pour ne pas piquer exagérément du nez.

Le complément idéal de ce dispositif est le bateau faucardeur en tôle, très large, de façon à n'offrir qu'un faible tirant d'eau. Il porte à l'arrière un deuxième moteur hors bord, pourvu d'une hélice à deux pales antiherbes, assurant la propulsion.

Il nous a semblé, au cours de notre enquête sur la production moderne d'engins mécaniques de faucardement, que le système d'avant guerre, ne comportant qu'un seul moteur avec des embrayages pour la propulsion et la coupe, avait disparu.

A la rigueur, nous supposons qu'un seul homme exercé peut manœuvrer, le propulseur servant de gouvernail étant au ralenti, la vitesse du moteur du bloc coupeur, au moyen d'une tringlerie ou d'un bowden approprié.

Enfin, tout le bloc coupeur peut basculer vers l'arrière, pour permettre la visite des outils de coupe et la navigation d'approche.

Il est évident qu'il suffirait de quelques engins de cet ordre, répartis dans les régions les plus menacées d'envasement et de ralentissement des eaux, pour assainir des kilomètres et des kilomètres de rivière et, partant, augmenter leur production piscicole en bonnes espèces.

G. M. PRIoux.

Au rucher

RÉCOLTE et EXTRACTION de la CIRE

La cire pure d'abeilles a beaucoup de valeur. Or, si les propriétaires de ruchers importants possèdent l'outillage voulu pour récupérer la totalité de la cire pure contenue dans les rayons, vieux ou jeunes, par contre, les petits apiculteurs, possesseurs de 4 ou 10 ruches, considèrent la cire qu'ils récoltent comme une valeur minime ne justifiant pas la dépense d'un matériel important et coûteux.

Ils doivent savoir qu'il est possible, avec un matériel relativement simple, d'extraire à peu près toute la cire pure que peut fournir un petit rucher.

Classons d'abord les cires à extraire en deux catégories : en premier lieu, la cire d'opercules, celle que l'on détache au couteau de la surface des rayons, lors de la récolte du miel; cette cire n'est mélangée à aucune impureté; elle est toujours très claire, très belle; elle est facile à fondre à la seule chaleur du soleil. Il suffit d'utiliser un appareil assez simple, que beaucoup d'apiculteurs peuvent construire eux-mêmes, et qu'on appelle un « cérificateur solaire ».

C'est un grand coffre de bois pouvant mesurer 0 m. 60 x 0 m. 60 ou un peu plus et jusqu'à 1 mètre au carré, sur une hauteur de 0 m. 40 à 0 m. 60 à l'arrière et 0 m. 30 à 0 m. 40 à l'avant, ceci parce que son couvercle doit être incliné. Ce couvercle est constitué par un encadrement de bois encastrant une vitre en verre demi-double ou double.

A l'intérieur du coffre, à peu près à mi-hauteur, est fixée une toile métallique destinée à recevoir les opercules à fondre; à 4 ou 5 cm. au-dessous, une feuille de fer-blanc légèrement inclinée aussi vers l'avant et munie d'un rebord formant gouttière, recevra la cire fondue par le soleil sur la toile métallique; enfin, un moule posé dans le fond du coffre recevra la cire liquide s'écoulant de la gouttière. L'appareil exposé au soleil de l'été fonctionne tout seul;

le combustible ne coûte rien et le produit obtenu est parfait.

Il n'en est pas de même des vieux rayons réformés, encombrés de pollen et des restes des cocons du couvain après élevage de nombreuses générations; ces vieux rayons ne fondraient pas au cérificateur solaire; il leur faut un chauffage à l'eau bouillante sur un bon feu et pendant plusieurs heures.

Il existe dans le commerce des chaudières à cire assez perfectionnées, mais d'un prix généralement élevé. Pour les apiculteurs modestes, un appareil plus simple peut donner des résultats acceptables. Il s'agit d'une simple lessiveuse de 50 litres; un cercle de toile métallique, maintenu par trois crochets au milieu de la hauteur, emprisonne les vieux rayons à fondre dans le fond du récipient; on remplit d'eau jusqu'à 10 cm. du bord; on chauffe; la cire remonte à la surface et les déchets restent sous la toile.

Jean HURPIN.